

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS								
Nombre de conseillers	Séance du 17 juin 2022,								
<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Votants</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Votants	Absents	10	9	10	1	L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de M. André DAZY, Maire.
En exercice	Présents	Votants	Absents						
10	9	10	1						
Date de convocation : 07/06/2022 Date d'affichage délibération : 21/06/2022	Présents : Alexandra BERGER, Laurence BERGER, Yann BERGER, André DAZY, Carl GINET, Pascal LIMARE, Aline MAUCHERAT, Charline RAGEAU, Romain VIGIER. Excusés ayant donné pouvoir : Daniel PILLET ayant donné pouvoir à Aline MAUCHERAT. Secrétaire de séance : Romain VIGIER.								
Délibération n° 2022 06 17 01 : Demande de subvention sortie scolaire									

L'école du Bourget en Huile nous a sollicité afin de subventionner les classes de découverte.

Classe des petits : subvention proposée 30€ par élèves (9 élèves pour Le Pontet) soit 270 € pour cette section.

Classe des grands : subvention proposée 60 € par élèves (4 élèves pour Le Pontet) soit 240 € pour cette section.

A noter qu'en cas d'avis favorable du Conseil, une décision modificative sera nécessaire à la prochaine réunion pour régulariser cette dépense imprévue.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'ATTRIBUER une subvention d'un montant de 510 € à l'école du Bourget en Huile dans le cadre du regroupement pédagogique,
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette subvention.

Vote adopté à l'unanimité : 10 voix pour.

Le Maire,

André DAZY 

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 21/06/2022
Reçu en préfecture le 21/06/2022
Affiché le 21/06/2022
ID : 073-217302058-20220617-2022061701-DE